

## Déni de responsabilité

La présente est une reproduction d'une ordonnance tel qu'elle a été publiée, présentée à des fins de référence seulement. En cas de contradiction, l'ordonnance publiée a préséance sur la présente reproduction.

Superintendent of  
Financial  
Services



Surintendant des  
services  
financiers

---

**RELATIVEMENT À** la *Loi sur les régimes de retraite*, L.R.O. 1990, chap. P.8, telle que modifiée (ci-après la « *LRR* »);

**ET RELATIVEMENT À** un avis d'intention du surintendant des services financiers de rendre une décision d'ordonnance en vertu de l'article 69 de la *LRR*, concernant le régime de retraite **Retirement Plan for Employees of Carillion Canada Inc.**, numéro d'enregistrement **0350801**.

**À :**

Madame Tracey Delahey  
Conseillère principale  
Mercer (Canada) Ltd.  
120, boulevard Bremner, bureau 800  
Toronto (Ontario) M5J 0A8

Administrateur

**ET À :**

Monsieur Keith Hamilton  
Directeur, Rémunération et avantages sociaux  
Carillion Canada Inc.  
7077, rue Keele  
Concord (Ontario) L4K 0B6

Employeur

**ET À :**

Monsieur Murray McDonald  
Ernst & Young Inc.  
EY Tower  
100, rue Adelaide Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 0B3

Contrôleur

## ORDONNANCE

**AUCUNE DEMANDE D'AUDIENCE (Formulaire 1)** n'a été présentée au Tribunal des services financiers dans les délais prescrits au paragraphe 89 (6) de la *LRR* concernant un Avis d'intention d'ordonner, en vertu de l'article 69 de la *LRR*, la liquidation du régime de retraite **Retirement Plan for Employees of Carillion Canada Inc.**, numéro d'enregistrement **350801** (le « Régime »).

**PAR CONSÉQUENT, LE SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS ORDONNE** que le régime soit liquidé en totalité en vertu de l'article 69 de la LRR, en vigueur le **30 novembre 2018**, pour les motifs énoncés dans l'avis d'intention de rendre une décision.

**FAIT À** Toronto (Ontario), le 3 avril 2019.

*Original signé par*

Gino Marandola  
Directeur, Division des régimes de retraite  
par autorité déléguée du surintendant des  
services financiers

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2019